

Sommaire

| | |
|---|----|
| Liste des sigles utilisés | 5 |
| Préface | 13 |
| Introduction | 21 |
| Chapitre 1 | |
| L'« EUROMED » : UN ESPACE GÉOPOLITIQUE EN QUÊTE DE SENS | 25 |
| 1.1 La Méditerranée : entre l'idée coloniale et l'idée mercantile | 26 |
| 1.2 Des acteurs déséquilibrés | 32 |
| 1.2.1 En termes de niveau de développement | 32 |
| 1.2.2 Du fait de la forte dépendance du Sud vis-à-vis de l'Europe | 34 |
| 1.2.3 Du fait du déséquilibre démographique | 35 |
| 1.3 Des acteurs antagonistes | 38 |
| 1.3.1 Conflits d'intérêts au sein de l'Union européenne | 38 |
| 1.3.2 Éclatement des pays arabes | 40 |
| 1.3.3 La persistance de conflits régionaux | 40 |
| 1.3.4 Conflits d'intérêts entre les États-Unis et l'Union européenne | 41 |
| 1.4 Des intérêts géostratégiques communs | 42 |
| 1.4.1 L'affirmation d'un monde tripolaire | 42 |
| 1.4.2 Les risques d'une perte de vitesse de l'Europe | 43 |
| 1.4.3 Les risques d'une marginalisation des pays du sud de la Méditerranée | 43 |
| Chapitre 2 | |
| LE PROCESSUS DE BARCELONE DANS LE PARTENARIAT EUROMÉDITERRANÉEN | 47 |
| 2.1 Le contexte historique des relations euro-arabes | 47 |

| | |
|--|-----------|
| 2.1.1 La domination européenne | 48 |
| 2.1.2 Israël et la confrontation Est-Ouest | 49 |
| 2.1.3 La réapparition de l'Europe en Méditerranée (1967-1988) et le dialogue euro-arabe | 50 |
| 2.1.4 Les initiatives de la CEE en Méditerranée en matière commerciale | 53 |
| 2.1.5 La nécessité d'élargir la coopération à la dimension sécuritaire | 55 |
| 2.1.6 La synthèse des initiatives | 57 |
| 2.2 La déclaration de Barcelone | 59 |
| 2.2.1 Les trois volets de la déclaration de Barcelone | 60 |
| 2.2.1.1 <i>Le volet politique</i> | 60 |
| 2.2.1.2 <i>Le volet économique</i> | 61 |
| 2.2.1.3 <i>Le volet culturel</i> | 63 |
| 2.2.2 Un saut financier qualitatif | 64 |
| 2.2.3 Les accords d'association UE-PTM | 65 |

Chapitre 3

| | |
|---|-----------|
| IMPACT ÉCONOMIQUE RÉEL, DIX ANS APRÈS | 71 |
| 3.1 Les indices macroéconomiques de l'impact des accords | 71 |
| 3.1.1 L'absence de convergence des pays tiers méditerranéens ... | 71 |
| 3.1.2 Des résultats mitigés en termes d'ouverture | 72 |
| 3.1.3 Une évolution du commerce avec l'Union européenne peu favorable après Barcelone | 74 |
| 3.1.4 D'autres évaluations macroéconomiques | 74 |
| 3.2 Les résultats des évaluations internes de l'Union européenne 76 | |
| 3.2.1 En quoi l'Union européenne a-t-elle renforcé l'environnement économique et favorisé un meilleur climat des affaires? ... | 77 |
| 3.2.2 En quoi l'Union européenne a-t-elle contribué au développement du secteur privé? | 79 |
| 3.2.2.1 <i>Les interventions de l'Union en direction du développement du secteur privé</i> | 79 |

| | |
|---|----|
| 3.2.2.2 <i>Quel est l'impact de ces actions?</i> | 80 |
| 3.2.3 Comment l'Union européenne a-t-elle favorisé l'ouverture commerciale et préparé la constitution d'une zone de libre-échange | 82 |
| 3.2.4 En quoi l'Union européenne a-t-elle permis d'alléger les conséquences sociales des réformes? | 84 |
| 3.2.5 Comment l'Union européenne a-t-elle favorisé l'intégration régionale Sud-Sud | 85 |
| 3.3 Des objectifs non atteints | 86 |
| 3.3.1 Le manque d'attractivité pour les investissements directs étrangers | 86 |
| 3.3.2 L'absence de réformes internes | 88 |
| 3.3.3 L'évolution des taux de protection | 90 |
| 3.4 Les points positifs | 92 |
| 3.4.1 Une évolution favorable des structures fiscales | 92 |
| 3.4.2 L'expérience tunisienne du programme de mise niveau (MAN) | 93 |
| 3.4.3 Les progrès de l'intégration Sud-Sud | 95 |

Chapitre 4

| | |
|---|-----|
| UNE COMPARAISON AVEC LES ÉTATS-UNIS EN MÉDITERRANÉE | 97 |
| 4.1 La situation de l'UE et des États-Unis face à la Méditerranée | 98 |
| 4.1.1 Les PTM sont commercialement dépendants de l'UE | 99 |
| 4.1.2 Les volumes de l'aide civile européenne et américaine sont du même ordre de grandeur | 100 |
| 4.2 L'aide américaine en Méditerranée au service de la politique extérieure des États-Unis | 102 |
| 4.2.1 Les deux instruments de l'aide américaine | 102 |
| 4.2.2 L'aide américaine au service de la sécurité d'Israël | 105 |
| 4.2.3 L'aide américaine au service de la paix au Proche-Orient | 107 |
| 4.3 L'aide européenne est incohérente et éclatée | 108 |

| | |
|---|------------|
| 4.3.1 L'aide européenne souffre de la faiblesse de la politique étrangère de l'UE | 109 |
| 4.3.2 L'aide de l'Union dominée par l'aide bilatérale de ses membres | 109 |
| 4.4 L'exemple égyptien | 112 |
| 4.4.1 L'aide européenne à l'Égypte | 113 |
| 4.4.2 L'aide américaine à l'Égypte | 115 |

Chapitre 5

UNE COMPARAISON AVEC UNE INTÉGRATION RÉUSSIE :

| | |
|--|------------|
| LA POLOGNE | 121 |
| 5.1 Les conditions internes de la réussite | 121 |
| 5.1.1 La volonté de changement : la thérapie de choc | 122 |
| 5.1.2 Le consensus sur l'ancrage à l'Europe | 123 |
| 5.1.3 L'ancrage de la Pologne au sein des institutions occidentales | 124 |
| 5.1.4 La démocratie comme condition du succès | 125 |
| 5.1.5 L'existence d'une classe politique structurée | 126 |
| 5.2 Les conditions externes du succès de l'intégration : la volonté politique de l'Europe | 126 |
| 5.2.1 La politique de l'Union européenne en direction de la Pologne | 127 |
| 5.2.2 Les accords d'association | 127 |
| 5.2.3 Les critères d'adhésion à l'Union européenne | 129 |
| 5.2.4 Les critères de Copenhague | 129 |
| 5.2.5 Les fonds budgétaires | 131 |
| 5.2.6 Une condition économique essentielle : les investissements directs étrangers | 132 |
| 5.3 La Pologne : un exemple pour les Pays tiers méditerranéens ? | 133 |

Chapitre 6

| | |
|--|-----|
| L'ÉCHEC DU PROCESSUS DE BARCELONE | 139 |
| 6.1 Un constat d'échec | 139 |
| 6.1.1 Des objectifs hors de portée | 139 |
| 6.1.2 La lenteur du processus | 141 |
| 6.1.3 Les fonds MEDA I: ¼ de réalité, ¾ de virtualité | 142 |
| 6.1.4 Pas de rupture avec les protocoles financiers antérieurs | 145 |
| 6.1.5 La faiblesse du volet culturel | 146 |
| 6.1.6 La charte pour la paix et la stabilité | 148 |
| 6.1.7 Le problème des visas | 148 |
| 6.2 Les causes de l'échec | 150 |
| 6.2.1 L'hypothèse des accords d'Oslo et du règlement des conflits (Sahara, Algérie, Chypre...) et les Balkans | 150 |
| 6.2.2 La relative faiblesse des acteurs du partenariat | 151 |
| 6.2.3 Les non-dits de l'accord | 152 |
| 6.3 Les manques du processus de Barcelone | 152 |
| 6.3.1 L'agriculture | 152 |
| 6.3.2 Le libre-échange <i>versus</i> le codéveloppement | 153 |
| 6.3.3 Les moyens mis en œuvre, insuffisants au regard des objectifs | 154 |
| Conclusion | |
| LA FIN DU PROCESSUS DE BARCELONE | 157 |
| 7.1 Le projet américain de grand Moyen-Orient | 157 |
| 7.2 L'affirmation d'une position française contre les États-Unis | 158 |
| 7.3 La crise constitutionnelle de l'Europe | 159 |
| 7.4 L'éclatement du cadre géographique | 159 |
| 7.5 La nouvelle Politique européenne de voisinage | 160 |
| Bibliographie | 164 |

Chapitre 1

L'« Euromed » : un espace géopolitique en quête de sens

« Le bassin méditerranéen symbolise la coexistence de cultures et de traditions. Au cours des siècles, une succession exceptionnelle de grandes civilisations ont vécu – parfois en paix et parfois en conflit – sur les deux rives de la Méditerranée. Mais même durant les périodes de guerre et de confrontation, les échanges culturels ont progressé dans le *mare nostrum* dans des domaines aussi différents que les langues, la religion et l'art¹. »

Le partenariat euroméditerranéen est un projet géopolitique dont il est nécessaire d'élucider les enjeux sous-jacents, car la Méditerranée est une région où se croisent des ambitions multiples : le pétrole, les migrations, l'existence de bases militaires, les recompositions en cours au sein de l'OTAN, la crainte d'une remontée du terrorisme, les migrations. La Méditerranée est le lieu d'une compétition, plus encore, d'une véritable confrontation entre l'Europe et les États-Unis. Les conflits y sont nombreux, y compris entre les pays européens eux-mêmes. L'intégration de la Turquie dans l'Union européenne provoque des débats houleux. Le conflit israélo-arabe persiste. La libéralisation du commerce remet en cause les situations de rente, à savoir les avantages que procurent à certains groupes liés au pouvoir les entraves à la liberté économique. Cela risque d'affecter les équilibres sociaux des pays tiers méditerranéens, qui doivent concilier ces contraintes avec la persistance de références nationalistes ou l'existence de régimes autoritaires en contradiction avec les exigences démocratiques du processus.

1. C. Patten, *Dialogue between Culture and Civilisations in the Barcelona Process*, Union européenne, 2002.

Il y a donc beaucoup de sous-entendus, de notions non explicitées qui dissimulent des divergences d'interprétation, voire des conflits d'intérêts². Le terme même d'« Euro-Med » relie deux notions non homogènes. « Euro » renvoie directement à l'Union européenne, c'est-à-dire à un espace géographique et politique dont les frontières sont parfois très éloignées de la Méditerranée, tandis que le second terme est relatif à un espace maritime incluant les riverains immédiats de la Méditerranée. Il serait possible de commenter très longuement cette juxtaposition qui révèle beaucoup d'ambiguïtés.

Il est également possible de souligner le caractère eurocentré du partenariat euroméditerranéen. L'Union européenne, même avant l'élargissement, comptait des pays qui n'ont pas de façade maritime sur la Méditerranée. Au contraire, les pays tiers méditerranéens doivent avoir comme caractéristique une façade sur la Méditerranée. C'est le cas de tous les pays concernés sauf de la Jordanie, impliquée en raison de son rôle actif dans le processus de paix israélo-palestinien. La Mauritanie, observatrice au début du processus, n'y a finalement pas participé.

Si l'Europe constitue un ensemble politique identifiable et dont la logique s'impose d'elle-même, qu'en est-il par contre de la Méditerranée? Quelle est la réalité de ce concept? Que recouvre-t-il et que signifie-t-il? La notion de Méditerranée est-elle partagée par les deux partenaires, l'Union européenne d'une part et les pays tiers méditerranéens participant au processus d'autre part? Y a-t-il une vision commune?

1.1 La Méditerranée : entre l'idée coloniale et l'idée mercantile

Les débats sur la Méditerranée sont marqués par deux tendances qui, à l'extrême, peuvent être désignées sous les notions de Méditerranée-unifiante et de Méditerranée-fracture. La Méditerranée constitue-t-elle un pont entre les civilisations des deux rives ou une frontière étanche?

2 Voir P. Balta, *Méditerranée, Défis et enjeux* (L'Harmattan, 2000) pour un exposé complet de l'arrière-fond politique, culturel et historique du processus de Barcelone.

Une confusion doit d'abord être levée, car les partisans de l'unité du monde méditerranéen peuvent trouver dans l'histoire et dans l'étymologie beaucoup d'éléments qui tendraient à faire penser que la Méditerranée serait avant tout unifiante, en raison même de son nom. Elle est, en effet, la « mer au milieu des terres ». Mais ce milieu est parfois assimilé à un « centre » qui constituerait un principe unificateur entre des peuples différents.

Historiens et géographes se sont, depuis toujours, intéressés à cet espace. Mais avant la découverte de l'Amérique, la ligne de partage la plus importante réside dans l'opposition qui est faite entre l'océan, mer immense qui « entoure les terres », dont on ignore les confins, et la mer intérieure, au milieu des terres. Cette vision a traversé l'histoire des peuples méditerranéens jusqu'aux voyages aboutissant à la découverte de l'Amérique. Cette représentation d'une terre entourée d'une vaste mer extérieure et incluant une mer intérieure est commune aux géographes et aux historiens européens et arabes. C'est à ce sujet que Platon décrit la mer intérieure comme une mare autour de laquelle tous sont assis « tels des grenouilles ». Mais on se méprendrait en considérant qu'il énonce ainsi l'idée d'une unité des peuples méditerranéens. L'opposition Méditerranée/océan désigne moins l'unité qu'elle ne distingue le connu et l'inconnu, le limité et l'illimité. Platon ne défendait pas l'idée d'une Méditerranée-unifiante mais soulignait l'expansion grecque autour du monde connu.

On retrouve cette opposition chez Ibn Khaldoun. Comme tous les géographes arabes, il considère l'océan comme la mer « environnante » : *bahr al-muhît*, qui peut se traduire également par « mer englobante ». Par opposition, la mer intérieure est désignée par le terme de *bahr al-roum* (mer des Chrétiens) ou *bahr al-shâm* (mer du Levant)³.

La Méditerranée n'est donc jamais perçue comme un centre susceptible d'unifier le monde méditerranéen. Pour le monde arabe, elle est, au contraire, une frontière hostile, d'où vient le danger. Elle est aussi un obstacle pour le commerce. « De culture arabo-islamique, al-Tahtawi considère tout d'abord la Méditerranée comme la “mer des Roum”, la

3. L'expression actuelle utilisée en arabe : *bahr al-abyad al-mutawassit*, qui signifie la « mer blanche du milieu » reprend l'expression latine passée dans les langues européennes, enrichie de l'expression turque de « mer Blanche » (*akdeniz*), par opposition à la mer noire.

mer des affrontements et des conflits entre les civilisations islamiques et occidentales⁴. »

Qu'en est-il à l'époque moderne ? Dans la construction moderne de l'identité des pays de la rive sud de la Méditerranée et en particulier des pays arabes, la Méditerranée n'est pas une référence centrale. Elle est au contraire la mer frontière qui marque au nord la limite territoriale de l'Islam et du monde arabe. Pour les acteurs du sud, le référent dominant est le monde arabe, voire l'aire d'extension de la civilisation arabo-islamique. C'est très clair dans l'histoire de la « construction de l'identité arabe ». Comme le rappelle l'intellectuel égyptien Mohammed Afifi, dans une étude sur la « Méditerranée égyptienne », ce qu'il appelle le « méditerranéisme » a été utilisé entre les deux guerres par l'élite égyptienne progressiste pour rattacher le monde arabe et plus particulièrement l'identité égyptienne au monde occidental. Mais la révolution égyptienne et l'affirmation nassérienne du nationalisme arabe et du socialisme mettent fin à cette tentative. Les trois cercles qui définissent l'identité de l'Égypte sont : le monde arabe, le monde musulman et l'Afrique. C'est assez logique dans une période qui met fin à la domination coloniale de l'Europe.

L'identité arabe ne s'adosse pas à la Méditerranée. Elle s'y achève dans son extension géographique. La Méditerranée serait plutôt une limite, une frontière. Elle est aujourd'hui un obstacle à l'émigration pour de nombreux aspirants, et non un pont. Au-delà de la mer se situe l'espoir d'une vie meilleure pour de nombreux émigrants qui tentent, de manière parfois dramatique, de forcer le passage. Mais si cette fascination existe, c'est précisément parce que l'Europe est autre. Au-delà de la frontière se situe un autre monde. Il faut parfois risquer sa vie pour traverser cette frontière.

Du côté européen, il faut attendre 1879 et la *Géographie universelle* d'Élisée Reclus pour que soit évoquée timidement l'idée d'une unité de la Méditerranée, mais sous la forme d'une continuité de la flore et de la faune. Avant lui, « il n'y a pas d'hypothèse scientifique sur une unité méditerranéenne dont on s'efforcera de démontrer la validité⁵ ». Dans

4. Mohammed Afifi, *Les racines historiques de la « notion de Méditerranée » en Égypte*, Maisonneuve et Larose, 2000, p. 32.

5. Florence Deprest, « L'invention géographique de la Méditerranée : éléments de réflexion », *Espace géographique*, 2002-1, p. 73-92.

la *Géographie universelle* de K. Malte-Brun, antérieure à celle d'Élisée Reclus, la Méditerranée ne constitue pas un objet spécifique. Quand elle est mentionnée, c'est dans sa fonction de séparation qui divise l'Europe, l'Asie et l'Afrique. L'idée d'une unité n'a pas de sens. La Méditerranée représente la frontière de la Barbarie.

Ce paradigme de la rupture s'incarne tout particulièrement dans la thèse d'Henri Pirenne. Dans son ouvrage *Mahomet et Charlemagne* (1936), l'historien belge présente l'islam émergeant en Méditerranée au VIII^e siècle comme une force nouvelle rompant l'ordre ancien. Avant lui et malgré la chute de l'Empire romain d'Occident, la Méditerranée restait un lieu d'échange. Les Byzantins parvenaient à préserver une certaine unité tandis que les tribus germaniques reprenaient à leur compte l'héritage de l'Empire. Les Germains continuaient à se romaniser. La chute de l'Empire d'Occident n'aurait donc pas constitué une rupture fondamentale. Celle-ci se serait produite lorsque les troupes musulmanes occupèrent l'Espagne. Les envahisseurs avec leur langue, leur religion sont une force d'attraction pour les peuples conquis. Les cultures locales s'intègrent dans l'organisation nouvelle. La référence romaine est supplantée. L'arrivée de l'islam dresse une barrière rigide entre les rives de la Méditerranée, séparant ainsi définitivement l'Orient et l'Occident et mettant fin à l'unité du pourtour méditerranéen. La Méditerranée qui, depuis l'aube de l'histoire n'avait cessé d'entretenir le contact entre l'Occident et l'Orient n'est désormais qu'un vaste fossé séparant l'un de l'autre.

La thèse de Pirenne trouve des prolongements récents. Dans son célèbre article de la revue *Foreign Affairs* (1993) intitulé « The Clash of Civilizations » ou « Le choc des civilisations », puis dans son livre publié sous le même titre en 1996, Samuel Huntington soutient la thèse générale de la fracture entre les civilisations. Selon Huntington – et d'autres théoriciens tels Francis Fukuyama – la source première et fondamentale des futurs conflits ne sera ni idéologique, ni économique, mais plutôt culturelle. Ces conflits n'opposeront plus les États mais les sept ou huit civilisations majeures, le clivage entre l'Islam et l'Occident figurant au premier rang.

En réalité, l'idée de l'unité de la Méditerranée réapparaît tardivement en Occident lorsque se précisent, à la fin du XIX^e siècle, les projets coloniaux et l'affirmation d'une civilisation propre à l'Europe. Il s'agit à la fois

de justifier les ambitions coloniales et de définir le contenu de cette « civilisation occidentale ». Ces ambitions coloniales en direction du monde arabe ne peuvent plus, même avant la France de la III^e République, reposer uniquement sur la religion, mais bien sur une mission civilisatrice qu'il s'agit de définir. Dans cette construction, les références à l'Empire romain jouent un rôle important et prendront plus tard, dans un projet colonial concurrent à celui de la France, une forme caricaturale dans les discours de l'Italie mussolinienne. L'héritage grec de la civilisation occidentale est aussi mobilisé comme référence de la démocratie. Or la civilisation grecque est maritime et méditerranéenne. Fernand Braudel qui écrit en Algérie à l'apogée de la France coloniale renouvelle la vision d'une Méditerranée comme espace cohérent. Pour Braudel, l'espace méditerranéen, même s'il divise, est par cette division même créateur d'unité, grâce à la complémentarité des besoins qu'elle engendre. La Méditerranée est un facteur géographique naturel et permanent qui facilite la circulation des hommes, des marchandises et des idées et permet de la sorte l'essor des civilisations. Pour Braudel la Méditerranée n'est plus seulement un milieu, elle est aussi un centre qui unifie les peuples placés à la circonférence. La théorie braudélienne de l'unité de la Méditerranée est en phase avec le projet colonial qui veut la réaliser. Il théorise ce qui se traduisait déjà dans le vocabulaire dès le XIX^e siècle. L'adjectif méditerranéen qui évoquait « ce qui était entre deux terres » d'une manière générale s'est progressivement rattaché de manière exclusive à la Méditerranée et non plus à tout espace au milieu des terres. Mais cette Méditerranée dont on vante l'unité pour justifier le projet colonial porte aussi en elle l'idée d'une mission civilisatrice et donc la possibilité de réduire, parfois par la force, l'altérité des peuples de l'autre rive. Éduquer et civiliser, c'est aussi unifier. Et c'est d'autant plus légitime si la Méditerranée est une par principe.

Ni la décolonisation du Maghreb, ni les conflits ne viennent effacer l'idée de cette unité⁶. Les relations entre la France et l'Algérie notamment, ont été trop intimes. Les souvenirs partagés, bons et mauvais, sont trop nombreux et trop récents. L'art culinaire, la littérature, les voyages, sont autant d'éléments qui gardent à la Méditerranée son aspect enchanteur, poétique, mythique. La Méditerranée au début du XXI^e siècle s'est enrichie

6. Voir à ce sujet Jean Servier, *Les portes de l'Année*, Servier, 1962, qui décrit le monde berbère comme l'héritier du monde antique.

de nouvelles perceptions liées aux effets de la mondialisation, de l'émigration, du tourisme et des médias. Mais l'idée de l'unité de la Méditerranée fait sens surtout pour le Nord.

Pour la rive sud au contraire, nous avons vu que la Méditerranée n'est pas un référent mobilisateur. Le processus euroméditerranéen traduit dans son énoncé même son caractère eurocentré puisqu'il définit un espace qui n'a de sens que pour la rive nord et ampute le référent central de la rive sud (du moins en grande partie) que constitue le monde arabe. Pourquoi écarter la Mauritanie, la Libye, l'Irak, le Soudan et les pays du Golfe persique de ce processus ?

Pourquoi un pays comme l'Égypte souscrit-il alors à un tel projet ? La conclusion de Mohammed Afifi est éclairante : « Le méditerranéisme est revenu sous les feux des projecteurs durant les années quatre-vingt-dix en Égypte mais cette fois dans un contexte totalement différent. Pour la première fois dans l'histoire de l'Égypte, l'idée est présentée par une initiative de l'État et non par certains intellectuels comme c'était le cas auparavant. Cette initiative est probablement due à la nouvelle politique "pragmatique" adoptée par l'État dans le domaine de la politique étrangère. (...) Si l'État a adopté cette initiative, c'est pour tenter de profiter économiquement des pays européens dans le contexte des mutations économiques mondiales. (...) La majorité des partis d'opposition ont refusé "le nouveau retour" de l'idée du méditerranéisme sous la forme du partenariat⁷. »

Cette conclusion d'un intellectuel égyptien qui s'interroge sur le sens du concept de Méditerranée vue du Sud revient à une critique radicale du projet. La Méditerranée ne serait plus une idée coloniale mais tout simplement une idée mercantile remise au goût du jour par pragmatisme. Non seulement les intellectuels, c'est-à-dire une partie de la société civile, ne se saisissent pas de la question mais beaucoup s'opposent au partenariat soit au nom du nationalisme arabe ou de la culture musulmane, soit encore en dénonçant une nouvelle forme de domination du Nord. Si le partenariat euroméditerranéen est accepté comme tel par de nombreux pays arabes, ce n'est pas sans l'arrière-pensée de bénéficier des mannes de l'Union européenne et d'accroître l'aide au développement.

7. Mohammed Afifi, *op. cit.*

Les rappels que nous venons de faire indiquent que le concept de Méditerranée est loin d'être neutre. Il s'agit d'une construction théorique et idéologique. La Méditerranée n'est considérée comme porteuse d'unité qu'à deux moments historiques, marqués par la domination : la constitution de l'Empire romain et les projets coloniaux de l'Europe du XIX^e et du XX^e siècle. La Méditerranée est historiquement une idée coloniale. C'est aussi parfois une idée mercantile pour les pays du Sud. Le processus de Barcelone a tenté de lui donner un autre contenu. Mais la dimension mythique, telle qu'elle s'exprime dans la citation en exergue de ce chapitre, fait l'économie des obstacles réels. Et dans le monde réel, ce qui domine pour l'instant entre les deux rives, c'est le déséquilibre.

1.2 Des acteurs déséquilibrés

La zone euroméditerranéenne définie dans le cadre du processus de Barcelone est constituée de l'ensemble des pays membres de l'Union européenne, à savoir les vingt-cinq pays, et des douze pays signataires des accords de Barcelone. Parmi ceux-ci, il faut citer huit pays ou entités arabes, l'Égypte, le Maroc, la Tunisie, Algérie, la Jordanie, les Territoires autonomes palestiniens, la Syrie, le Liban mais aussi deux pays non arabes, la Turquie et Israël.

L'élément frappant de cet ensemble est la disparité des situations. Ces deux ensembles sont très déséquilibrés en termes de poids économique et de poids démographique. Les pays de la rive sud sont, par ailleurs, économiquement très dépendants de l'Europe, alors que la réciproque n'est pas vraie.

1.2.1 En termes de niveau de développement

Les chiffres figurant dans les tableaux suivants rendent compte des écarts de développement. En 2003, le PIB total des PTM est de l'ordre de 613 millions de dollars. À titre de comparaison, l'Espagne à elle seule a un PIB de 836 millions de dollars, un chiffre nettement supérieur à celui de tous les PTM réunis.

Tableau 1.

Produit intérieur brut, 2003, en millions de dollars courants.

| L'Union européenne (les 15) | | Les nouveaux membres (mai 2004) | | Pays tiers méditerranéens | |
|--------------------------------|-------------------|------------------------------------|-------------------|------------------------------|----------------|
| France | 1 747 973 | Pologne | 209 563 | Égypte | 82 427 |
| Allemagne | 2 400 655 | Hongrie | 82 805 | Maroc | 44 491 |
| Irlande | 148 553 | Tchéquie | 85 438 | Tunisie | 24 282 |
| Gr.-Bretagne | 1 794 858 | Slovaquie | 31 868 | Algérie | 65 993 |
| Italie | 1 465 895 | Chypre | 11 385 | Jordanie | 9 860 |
| Espagne | 836 100 | Malte | 3 870 | Liban | 19 000 |
| Portugal | 149 454 | Slovénie | 26 284 | Palestine | 3 454 |
| Belgique | 302 217 | Estonie | 8 383 | Syrie | 21 517 |
| Pays-Bas | 511 556 | Lituanie | 18 213 | | |
| Danemark | 212 404 | Latvia | 9 671 | <i>Total Pays Arabes</i> | <i>271 024</i> |
| Luxembourg | 26 228 | | | Turquie | 237 972 |
| Grèce | 173 045 | | | Israël | 103 689 |
| Autriche | 251 456 | | | | |
| Suède | 300 795 | | | | |
| Finlande | 161 549 | <i>Total 10</i> | <i>487 480</i> | | |
| <i>Total 15</i> | <i>10 482 738</i> | <i>Total UE</i> | <i>10 970 218</i> | <i>Total PTM</i> | <i>612 685</i> |

Source: World Development indicators database, World Bank, July 2004.

Les pays arabes du processus de Barcelone sont les plus pauvres. Leur PIB est inférieur à celui de la seule Belgique. Les partenaires les plus riches sont la Turquie et Israël, à savoir deux pays non arabes qui représentent plus de la moitié du PIB des PTM. Le déséquilibre entre l'Union européenne et la plupart des PTM est donc gigantesque en terme de poids

économique et de niveau de développement. Cette différence a retenti sur les effets attendus de l'instauration d'une zone de libre-échange. Il est illusoire de penser, dans un tel contexte, que l'impact puisse être globalement positif pour les PTM. Ou du moins, cela supposerait des conditions assez strictes que l'exemple des succès obtenus pour l'intégration du Portugal ou plus récemment des PECO au sein de l'Europe sont susceptibles de révéler. C'est ce que nous mettrons en évidence pour la Pologne dans le chapitre 5.

1.2.2 Du fait de la forte dépendance du Sud vis-à-vis de l'Europe

En matière économique et commerciale, les relations de l'Union avec les PTM sont aussi marquées par l'asymétrie. Les échanges commerciaux Nord-Sud sont fortement déséquilibrés au profit de l'Europe. En effet, l'UE est le premier partenaire commercial des pays méditerranéens, 50 % en moyenne de leur commerce total ayant lieu avec les pays de l'Europe (cette part s'élève jusqu'à 80 % comme dans le cas de la Tunisie). En revanche, si on considère l'échange dans l'autre sens, seuls 3 % des échanges extérieurs de l'Union se font avec les pays méditerranéens.

C'est dire que les implications du démantèlement tarifaire seront très différentes pour les partenaires du Nord et ceux du Sud. En réalité, l'essentiel des coûts induits par le démantèlement tarifaire sera supporté par le Sud, d'autant que les pays du Sud bénéficient déjà d'accès préférentiels sur le territoire de l'Union du fait des accords commerciaux antérieurs (*cf. infra*). De ce point de vue, les pays du Nord n'ont rien à redouter. Il n'y a aucun risque que des produits industriels sud-méditerranéens déferlent sur le territoire de l'Union, à l'instar de ce qui s'est passé au début de 2005 pour les produits textiles chinois. Par contre, il est évident que les produits industriels européens bénéficieront d'un accès beaucoup plus important sur les marchés des pays tiers méditerranéens. Les taux de protection sont encore en effet relativement élevés dans les PTM et parfois très discriminants pour certains biens comme les véhicules de transport terrestre par exemple. Le démantèlement tarifaire permettra aux industriels du Nord de vendre davantage dans les PTM. On estime par exemple à 25 % l'augmentation de l'importation de voitures en Égypte en raison de la baisse des tarifs sur les petites cylindrées.

Le danger est de concurrencer très sérieusement les producteurs locaux de biens manufacturés, si des politiques de « mise à niveau industriel » ne sont pas sérieusement conduites. Un autre danger est de rendre extrêmement difficile la création de nouvelles industries locales après le démantèlement tarifaire. Elles seront en effet dès l'origine directement concurrencées par des industries européennes arrivées à maturité et disposant d'avantages indéniables.

Le niveau de dépendance respectif des deux zones explique la nécessité d'un démantèlement progressif qui permette d'ajuster l'économie de manière progressive à des chocs futurs importants.

1.2.3 Du fait du déséquilibre démographique

La zone Méditerranée est le théâtre d'une modification radicale des positions démographiques respectives des deux rives. Un renversement entre les deux rives de la Méditerranée est en effet en cours. Jusqu'en 1950, on assistait à une prédominance démographique du Nord sur le Sud, le rapport étant de 2 à 1 : 140 millions au Nord contre 70 millions au Sud. C'est au cours des années 1980 que la tendance s'est inversée. Les prévisions suggèrent pour 2025 un rapport de 2 à 1 en faveur du Sud.

On se trouve actuellement en présence de pays à forte et rapide croissance de la population d'un côté, et de pays sans ou à faible croissance, voire même en décroissance, de l'autre côté.

Cette conjoncture démographique résulte de la différence d'accroissement naturel dans les deux groupes de pays, en particulier les taux de natalité (tableau 2). L'indice synthétique de fécondité mesure l'effet des conditions de natalité sur l'accroissement naturel de la population. L'examen des conditions démographiques des pays partenaires indique que tous les pays européens ont une fécondité insuffisamment élevée pour garantir le simple remplacement des générations (2 enfants par femme), les pays du Sud ayant tous une fécondité supérieure à 2 enfants par femme.